

PAROLES D'EVAT

Quelle durée de contrat avez-vous choisi à votre engagement ? Pourquoi avoir fait ce choix ?

J'ai choisi un contrat de 3 ans. J'ai signé pour cette courte durée, quitte à renouveler mon contrat par la suite, car je m'engageais dans une institution qui m'était inconnue. - **EVAT Carnevali**

J'ai choisi un contrat d'une durée de 3 ans car celui de 5 ans me paraissait trop long. J'ai donc préféré un contrat plus court pour voir si l'armée de Terre me convenait vraiment. - **EVAT Diep**

Étant très intéressé par l'armée et convaincu de vouloir m'engager, j'ai décidé de signer pour un contrat de 5 ans afin d'essayer ensuite de monter en grade. - **EVAT Vincent**

J'ai signé 5 ans parce que le milieu militaire m'intéressait. La rigueur, l'aventure et la discipline sont toujours au rendez-vous ! - **EVAT Dubois**

Comment comptez-vous profiter des principes fondateurs de ce nouveau parcours professionnel, c'est-à-dire la réorientation, la reconversion interne et la mobilité ? Que pensez-vous de ces principes ?

La réorientation permet de gagner en expérience. Même si je n'ai pas besoin de reconversion ou de profiter de la mobilité, ces principes représentent un avantage énorme pour les personnes qui cherchent à valider leurs compétences rapidement dans le civil. - **EVAT Beauzor**

Ces principes sont très importants. Si je me lasse de ma spécialité ou de ma situation géographique, je peux à tout moment demander à changer ce qui dans le civil est inenvisageable et impossible. Donc pas de routine ! - **EVAT Carnevali**

Dans l'éventualité où ma spécialité ne me plairait pas, je pourrais à tout moment faire une demande pour changer au lieu de ne pas résigner un contrat d'engagement. Cependant, je n'ai pas fait le choix de l'arme, du régiment ni de ma spécialité au hasard. J'ai bien l'intention de rester dans mes choix tout au long de mon contrat de 5 ans. - **EVAT Hoareau**

En tant que militaire, je dois m'adapter dans toutes les circonstances. Peu importe où je me trouverai, je me donnerai les moyens de réussir. C'est vrai que la réorientation me fait peur, mais c'est une étape par laquelle il faut passer. - **EVAT Vincent**

Je trouve ça excellent. Je compte profiter de mon renouvellement de contrat pour signer au titre de la mobilité. - **brigadier Delapierre**

Trouvez-vous que des nouvelles perspectives d'avenir de carrière s'ouvrent à vous ? Pourquoi ?

Oui, car la possibilité d'avancement est réalisable. Nous pouvons dorénavant acquérir de nouvelles compétences grâce à la réorientation. - **EVAT Beauzor**

Tout à fait, parce que l'école de Saint-Maixent (pour les sous-officiers) est désormais plus facilement accessible aux militaires du rang. - **brigadier Legout**

N'ayant aucun diplôme civil, l'institution militaire m'offre la possibilité de faire un métier exaltant et gratifiant dans lequel j'ai la possibilité d'évoluer. - **EVAT Carnevali**

Oui, car en commençant EVAT, on peut désormais accéder plus facilement au corps des sous-officiers et voir même au corps des officiers ! - **EVAT Hoareau**

De nouvelles perspectives d'avenir s'ouvrent à nous, car dans l'armée de Terre, il y a de nombreux métiers et de nombreuses spécialités. On peut donc apprendre et acquérir beaucoup plus de compétences. - **EVAT Dubois**

Selon vous, comment le nouveau parcours professionnel peut-il améliorer la fidélisation des EVAT ?

Si certaines personnes ont décidé de quitter l'armée, je pense que c'est à cause d'une mauvaise cohésion au sein du groupe. La difficulté se fait ressentir de jour en jour, physiquement et moralement. Mais ce qui me fait tenir c'est la cohésion à l'intérieur du groupe. Une bonne entente au sein du peloton est obligatoire. - **EVAT Vincent**

Si on n'a pas de travail, un contrat à l'armée permet de gagner sa vie et d'avoir des qualifications nécessaires pour retrouver du travail dans le civil un peu plus tard. Les entreprises civiles sont très intéressées par les anciens militaires. C'est plus facile de trouver du travail. - **EVAT Di Stefano**

La fidélisation des EVAT est liée à la motivation des individus qui s'engagent et je pense qu'il n'est pas aisé de la détecter lors du recrutement. A mon avis, il y a plusieurs raisons possibles au non renouvellement des contrats : l'éloignement (famille, amis, région, pays), la non-acceptation de la discipline et de l'autorité ou encore le manque de patriotisme. - **EVAT Poutet**

Grâce au nouveau parcours, je pense qu'il y aura moins de gens qui voudront partir puisqu'il y a désormais plus de possibilités d'évolution de carrière pour nous. - **EVAT Dangel**